



**COMMUNIQUE**  
**Insurance Code of Practice**

En collaboration avec le Bureau de l'Ombudsperson for Financial Services (Bureau), l'Insurers' Association of Mauritius a publié un Insurance Code of Practice (code). Le code a pour but d'établir des normes précises et cohérentes au secteur de l'assurance pour une relation plus éclairée entre assureurs et souscripteurs.

Le code vise également à assurer la transparence des produits d'assurance ainsi que dans leur pratique afin que les souscripteurs puissent prendre des décisions éclairées.

Le Bureau a donné des instructions à toutes les compagnies d'assurance sous licence avec la Financial Services Commission pour qu'elles se conforment au code. Le code est en vigueur depuis le 1er décembre 2019.

Le Code est disponible sur le site internet de l'Insurers' Association of Mauritius et ceux des compagnies d'assurance.

Office of Ombudsperson for Financial Services  
8th Floor, SICOM Tower, Wall Street  
EBENE  
Telephone number: 460-0473/74  
Fax number: 468-6473  
Email: [ombudspersonfs@myt.mu](mailto:ombudspersonfs@myt.mu)

Insurers' Association of Mauritius  
5<sup>th</sup> Floor, Médine Mews  
La Chaussee Street  
Port Louis  
Tel 2060012  
Email: [info@insurersassociation.mu](mailto:info@insurersassociation.mu)

**Date: 23 January 2020**